

# Doctoral School / ED 3MG

**COLLEGE** MATIERE, MOLECULES  
**DOCTORAL** MATERIAUX ET  
**PAYS DE LA LOIRE** GEOSCIENCES

4 regional establishments



Site de Nantes

Direction of regional ED 3MG



1 department from an other national establishment



ED 3MG PhD students 2023-24 ~ 235

Angers 30  
Le Mans 45  
Nantes 160  
dont 45 3<sup>ème</sup> année

# Procédure de soutenance de thèse / PhD defence process

arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

3 étapes clefs / 3 key steps: J-3 months, J-9 weeks et J-6 weeks

Les formulaires à compléter pour une soutenance de thèse sont tous disponibles sur les sites:

*The forms to complete for a thesis defense are all available on the sites:*

NU procedure:

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-seformer/decouvrir-nos-formations/formulaires-lies-a-la-these-de-doctorat>

IMT-A procedure:

SI PhD ou auprès des gestionnaires du pôle doctorat.

➤ **J-3 months** : Demande d'autorisation de soutenance auprès de l'EUR 3MG Nantes  
*Request for authorisation to defend a PhD at the EUR 3MG-Nantes*

- En fournissant les pièces suivantes :
  - ✓ **Attestation du compte formations** suivies au cours de la thèse sur AMETHIS.
  - ✓ **Liste de la production scientifique et des communications** signée par votre directeur de thèse. Au moins un article paru, ou déposé, est demandé pour une autorisation de soutenance, sauf dérogation accordée par le directeur-adjoint de l'ED sur justification ou au moins une participation active à un congrès international.
  - ✓ **Formulaire de Pré-proposition du jury**  
Joindre fiches des membres extérieurs, et un CV détaillé lorsque qu'une demande d'équivalence de rang A, ou de HDR, est requise (obligatoire pour tout membre du jury étranger).

**Voir règles de constitution d'un jury p 6 à 9**
  - ✓ **Date prévisionnelle de la soutenance à indiquer**

***La demande est à envoyer au service gestion doctoral de chaque établissement***

**[Pour NU : ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr](mailto:ed-3mg.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr)**  
**[Pour IMT-A : doctorat <doctorat@imt-atlantique.fr>](mailto:doctorat@imt-atlantique.fr)**

*A réception de ces pièces, l'EUR vérifie les documents fournis.*

*Après validation du jury de thèse et des pièces demandées par le directeur de l'EUR, l'autorisation de déposer le dossier d'inscription est transmise par mail.*

➤ **J-9 weeks** : Dépôt de votre dossier de soutenance complet **aux services scolarités** des établissements d'inscription :

Scolarité de l'UFR Sciences pour NU ou Scolarité de l'IMT-A

Pour NU : [Scolarité UFR Sciences et Technique : doctorats-sciences@univ-nantes.fr](mailto:doctorats-sciences@univ-nantes.fr)

Pour IMT-A : [doctorat <doctorat@imt-atlantique.fr>](mailto:doctorat@imt-atlantique.fr)

Merci de consulter le site web de chaque établissement pour la liste des documents à fournir

Pour NU : [AMETHIS](#)

Pour IMT-A : [SI PHD](#)

*N.B. Il faut anticiper ces délais particulièrement aux périodes des vacances (qui sont à ajouter au délai indiqué).*

*Le dépôt J-9 se fait:*

- début juin pour les thèses sur la première quinzaine de septembre ;*
- début juillet pour les thèses de la mi-septembre à la mi-octobre ;*
- 11 semaines avant la soutenance pour les thèses en janvier*

## ➤ J-6 weeks :

- La gestionnaire de l'EUR (Mme Brelet) contacte les rapporteurs pour leur indiquer la **date limite des retours de leur rapport**
  - *Minimum 3 semaines avant la soutenance*
- Le **manuscript doit être envoyé impérativement aux rapporteurs dans le délai d'un mois avant cette date limite.**  
*Mais cela peut-être anticipé.*

## ➤ J-3 weeks :

- Convocation du jury pour la soutenance **par la scolarité de l'UFR Sciences ou celle de l'IMT-A.**
- Le **rapport de soutenance** devra être renvoyé après la soutenance **par le président de jury aux scolarités respectives** avec tous les documents de soutenance signés.

## ➤ Les rapporteurs

- Les rapporteurs, au minimum 2, doivent être habilités à diriger des recherches (HDR) ou une équivalence validée par le directeur de l'EUR (sur la base d'un CV à fournir).
- ✓ *Dans le cas de travaux impliquant des personnes du monde socio-économique qui n'appartiennent pas au monde universitaire, un troisième rapporteur, reconnu pour ses compétences dans le domaine, peut être désigné sur proposition du directeur de l'EUR, après avis du directeur de thèse.*
- Sauf si exceptionnellement le champ disciplinaire, ou le contenu des travaux, ne le permettent pas, les rapporteurs sont extérieurs au périmètre régional de l'ED et à l'établissement du doctorant.
- Les rapporteurs peuvent appartenir à un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche étrangers ou à d'autres organismes de recherches. Fournir un CV pour une demande d'équivalence de rang A (professeur), ou rang B (MC-HDR), en plus du formulaire « fiche membre extérieur ».
- Les rapporteurs n'ont pas d'implication dans le travail du doctorant, ni de collaboration directe avec les encadrants de la thèse pendant au moins les 5 dernières années.
- Le directeur, co-directeur et le co-encadrant d'une thèse ne peuvent être rapporteurs pour cette même thèse.
- Un membre du CSI ne peut pas être rapporteur de thèse.

## ➤ Désignation et composition :

Le jury de thèse comprend au minim 4 membres et au maxim 8 membres dont les encadrants.

*\*Dans l'hypothèse où le directeur et le codirecteur de thèse sont tous les deux membres du jury, il est recommandé de veiller à ce que le jury soit constitué d'au moins 5 membres.*

- **La moitié du jury au moins** est composée de rang A (ou assimilé) et de personnalités françaises et étrangères satisfaisant cumulativement à deux critères d'extériorité.
- **Ces personnalités doivent donc être extérieures:**
  - Au périmètre régional de l'école doctorale du candidat
  - A Nantes Université. Les chargés et directeurs de recherche des EPST titulaires dans les unités mixtes dont l'Université est tutelle font partie de Nantes Université.
  - **Tout membre de l'encadrement de thèse, y compris en co-tutelle, est assimilé à un membre interne à l'ED pour un jury.**
- **Le jury doit comporter:** Au moins un Professeur, ou Maître de conférences-HDR, membre de l'établissement d'accueil du doctorant est membre du jury. Le Professeur, ou assimilé, membre de NU (ou CNRS) et faisant partie du jury, peut être le directeur de thèse ou un des encadrants.
  - Les chargés et directeurs de recherche des EPST titulaires dans les unités mixtes dont l'Université est tutelle font partie de Nantes Université.
  - Le directeur de thèse participe au jury mais ne prend pas part à la décision." article 18 de l'arrêté.

## ➤ Parité

- La composition du jury doit tendre à une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Rapport F/H doit être au minimum 1/4, 2/6 et 3/8 membres.

## ➤ Le Président de jury

- Les membres du jury choisissent parmi eux un président qui ne peut pas être un des encadrants du doctorant. **Le président est professeur ou enseignant de rang A équivalent** sur avis du directeur de l'EUR.
- Un professeur émérite ne peut pas être président de jury
- Le directeur de thèse, ou tout autre encadrant, ne peuvent pas être président.

## ➤ Co-Tutelle :

- Le jury de soutenance d'une thèse en co-tutelle est désigné conjointement par les deux universités partenaires selon les **règles particulières fixées dans la convention**. Sa constitution doit **respecter à minima celles de l'EUR 3MG** avec une parité entre membres des Universités partenaires.
- Sont considérés comme **membres internes** tous les encadrants mais aussi les permanents chercheurs et enseignants chercheurs **appartenant aux deux établissements concernés par la co-tutelle** (nantais et étrangers).

## ➤ Serment à respecter les exigences de l'intégrité scientifique

### *Oath to respect the requirements of scientific integrity*

La loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 (dite LPR) introduit le serment dans le code de l'éducation, à l'article L. 612-7 :

« A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement, en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité. »

*At the end of the defense and in the event of admission, the doctor takes an oath, individually, committing to respect the principles and requirements of scientific integrity in the rest of his professional career, whatever the nature, sector or field of activity.*

Un seul et même serment pour l'ensemble des établissements affirme l'unicité du doctorat, le caractère universel de l'intégrité scientifique et renforce la portée symbolique et solennelle de la prestation de serment.

# Demande de Délai Supplémentaire pour une soutenance de thèse/ Request for delayed PhD defence : « DDS »

Une autorisation de l'EUR 3MG est requise pour toute soutenance de thèse après le 31 décembre de la 3<sup>ème</sup> année (ou plus) d'inscription en thèse pour permettre une réinscription administrative en 4<sup>ème</sup> année (ou plus).

**Une prolongation de thèse en 4<sup>ème</sup> année impose impérativement un rapport de CSI de 3<sup>ème</sup> année stipulant l'avis argumenté des rapporteurs pour un délai supplémentaire de soutenance:**

**Ce CSI doit être finalisé sur AMETHIS: Avant la fin Septembre de l'année en cours**

La procédure implique aussi de **transmettre par mail aux gestionnaires de l'EUR-Nantes ou de l'IMT-A le formulaire «Fiche DDS»** accompagné d'un argumentaire justifiant la demande signé par le/la dir. de thèse (obligatoire) précisant le type de ressources/financement sur la période demandée.

*An authorization from the ED 3MG is required for any thesis defense delayed after December 31st of the 3<sup>rd</sup> year of PhD requiring a registration in 4th year (or more). The procedure involves filling in the DDS file (see institutions website) to be submitted to the EUR-Nantes secretariat before the end of October of the 3th year (or more) with:*

- *An argument justifying the request signed by the PhD supervisor.*
- *the 3rd year CSI reports stipulating the agreement of the two reviewers for a delayed PhD defence.*
- *A proof of resources/funding over the requested period.*

- Une autre demande de prolongation de thèse supplémentaire au-delà d'un premier délai accordé par l'ED impose impérativement une nouvelle «Fiche DDS» précisant une nouvelle date de soutenance prévisionnelle et doit être accompagnée d'un argumentaire signé du directeur de thèse et du directeur de laboratoire.

à adresser directement à Mr. Didier Dubreuil.

Chaque demande de révision de soutenance devra être soumise à l'approbation du conseil de l'ED 3MG pour être validée.

## ➤ Attention

L'inscription en 4<sup>ème</sup> année (ou plus) donne droit à l'accès au laboratoire d'accueil et de manipuler pendant l'année en cours pour terminer un travail de recherche.

Mais cette autorisation n'est pas légale si le docteur s'inscrit au chômage et touche des indemnités par les ASSEDIC pendant sa prolongation de thèse.

Le doctorant et le directeur de laboratoire s'exposent à des recours administratifs et à des poursuites au tribunal, surtout en cas d'accident.